

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 34/1943 (1943)

Vorwort

Autor: Jaccard, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRÉFACE

L'école en dehors de la vie, tel est le titre d'une étude publiée tout récemment dans un organe pédagogique de notre pays, et dans laquelle l'auteur appelle l'attention sur les réformes profondes que toute l'organisation scolaire actuelle devrait subir pour répondre aux exigences de l'après-guerre. Les pages consacrées par l'Annuaire aux manifestations pédagogiques, aux recherches et initiatives de tous genres en matière d'enseignement ne traduisent-elles pas le souci que l'on a partout, chez nous comme ailleurs, d'aérer, de vivifier nos moyens d'éducation en vue de préparer efficacement la jeunesse d'aujourd'hui aux dures tâches que l'avenir lui imposera ?

De telles préoccupations s'affirmaient déjà, il y a un quart de siècle, vers la fin de la guerre européenne. L'Annuaire de 1918, dans sa préface, attribuait à l'école d'après guerre un rôle plus incisif dans la formation morale et civique de la jeunesse. « L'école, y lit-on, devra mieux encore qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, donner au citoyen le sentiment net et conscient de sa fonction sociale, de la part de responsabilité qu'il a, par son bulletin de vote, dans la conduite des affaires de la communauté. Elle revisera ses programmes, ses méthodes. Parallèlement à la culture de l'intelligence, elle consacrera son principal effort à la formation du caractère et de la volonté, à l'éducation des sentiments, au développement de l'homme tout entier. Elle devra se rapprocher de la vie et faire appel toujours davantage à la méthode expérimentale. A elle, enfin, incombera le rôle bienfaisant de faire pénétrer dans les esprits, comme une conviction profonde et définitive, les principes de justice, d'humanité, de solidarité sociale dont l'application intégrale pourra seule supprimer l'antagonisme des classes et des peuples. »

Ces propos ne sont-ils pas encore de toute actualité ?... Il nous paraît opportun de les rappeler, non pas qu'ils aient été oubliés — les réalisations opérées depuis lors en sont la preuve — mais l'œuvre qu'ils préconisent est encore loin d'avoir déployé tous ses effets, ce qui provoque les critiques des contempteurs de la pédagogie moderne et justifie notre intention d'établir objectivement les tendances actuelles de l'enseignement. Nous nous proposons d'aborder ce problème dans l'édition de 1944 ou celle de 1945.

QU'APPORTE L' « ANNUAIRE » DE 1943 ?

C'est tout d'abord une magistrale étude de M. D^r Maurice Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs, à Lausanne, dans laquelle l'éminent juriste, après avoir indiqué l'évolution qui s'est produite dans l'esprit des institutions juridiques, en Amérique, notamment, et dans divers pays d'Europe, montre son aboutissement dans la création des tribunaux pour l'enfance. Il caractérise ensuite la façon dont sont organisés et dont fonctionnent, dans les cantons suisses, ces tribunaux et leurs services auxiliaires. La place laissée à la juridiction des mineurs dans le Code pénal suisse retient, pendant quelques pages l'attention de l'auteur, qui met en évidence la souplesse et la héraïesse des conceptions nouvelles visant avant tout à l'éducation du jeune délinquant. Le canton de Vaud s'est pourvu tout récemment d'une organisation comportant toutes les institutions auxiliaires auxquelles peut s'adresser le juge de l'enfance. Dans ce cadre ont pris place un Office pour la protection des mineurs et un Service médico-pédagogique grâce auxquels les autorités scolaires vaudoises ont déjà vu, avec soulagement, maints enfants difficiles, éléments de désordre dans les classes, mis en observation puis placés dans des milieux plus favorables à leur éducation.

Après avoir montré la nécessité d'une collaboration étroite et confiante entre le juge et le pédagogue pour prévenir la délinquance juvénile et protéger l'enfance, M. Veillard présente quelques exemples des cas traités. Une notice bibliographique complète cette étude dont les lecteurs de l'Annuaire prendront connaissance avec un vif intérêt.

En 1944, on fêtera le 50^e anniversaire de la restauration des Jeux olympiques par Pierre de Coubertin, bourgeois d'honneur de Lausanne. A cette occasion, M. Louis Meylan, directeur du Gymnase des jeunes filles, a rédigé un travail qui rappelle au grand public et spécialement aux éducateurs que Pierre de Coubertin n'a pas été seulement un sportif, mais un profond philosophe de l'éducation générale. Cette étude, intitulée Les idées pédagogiques de Pierre de Coubertin, figure en bonne place dans la première partie de l'Annuaire. Elle fournira aux instituteurs et aux maîtres des cours d'éducation civique les matériaux d'une causerie sur ce grand pédagogue, au moment des fêtes commémoratives.

En une vingtaine de pages, M. le D^r Ischer, directeur des écoles du Locle, en pédagogue avisé et convaincu de la nécessité qu'il y a d'éveiller plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici l'intérêt des écoliers pour les choses de la nature, présente au lecteur les principes d'un enseignement des sciences naturelles basé, avant tout, sur l'obser-

vation directe. Il attache avec raison, dans cette étude intitulée *L'École et la nature*, une importance particulière à la formation professionnelle des maîtres que, dit-il, une pédagogie un peu trop didactique a rendus jusqu'ici peu aptes à cette partie de leur tâche.

Que doit être l'enseignement des sciences naturelles dans nos écoles ? Quels moyens y employer ? Quelle place et quel rôle laisser aux promenades et aux observations de plein air ? L'école et la protection de la nature et des sites. Les aquariums et les terrariums à l'école. Les classes fleuries ; les jardins scolaires. Les documents photographiques et les tableaux muraux. Les musées de classes. Les centres d'intérêt. Tels sont les points soulevés dans ce travail dont l'intérêt n'échappera à aucun éducteur.

Sous la plume autorisée de M. H. Jeanrenaud, l'un des auteurs du manuel d'histoire suisse en usage actuellement dans les écoles primaires de quelques cantons romands, l'Annuaire expose un essai de méthodologie qui dirigera les maîtres dans leur enseignement de l'histoire. Cette étude définit tout d'abord le but de cet enseignement, indique dans quelle mesure on peut l'adapter aux intérêts et possibilités de l'enfant, rappelle les diverses conceptions qui existent en ce qui concerne la distribution, dans le programme, de la matière à enseigner, souligne l'importance de l'histoire régionale et l'utilité des leçons occasionnelles. Le problème didactique (caractères et qualités de l'enseignement, méthodes, procédés, exercices divers, etc.) constitue le centre même de l'exposé de M. Jeanrenaud. Le travail se termine par quelques exemples pratiques de leçons et par la publication de quatre feuillets de documentation qui attestent le parti que l'enseignement de l'histoire pourrait tirer d'un tel mode d'illustration, s'il se généralisait.

La revision des plans d'études donne à M. Robert Dottrens, directeur de l'École expérimentale du Mail, à Genève, l'occasion de présenter aux lecteurs de l'Annuaire le programme qui depuis quelques mois est appliqué dans les écoles du canton de Genève et de traiter la question plus générale de l'organisation rationnelle du travail à l'école. Après avoir rappelé la nécessité d'alléger les programmes par la diminution de la part accordée à l'intellectualisme, l'auteur déclare que, seule, la pédagogie expérimentale peut apporter à ce problème une solution satisfaisante. S'élevant contre l'empirisme qui a présidé trop longtemps à l'élaboration des plans d'études, il affirme et démontre qu'il y a lieu, pour faire œuvre utile, de tenir compte de ce dont les enfants sont capables avant de fixer la nature et l'étendue des connaissances qu'on veut leur faire acquérir. Des tableaux comparatifs illustrent les thèses de l'auteur.

Dans sa troisième partie, l'Annuaire renseigne sur les délibérations qui ont eu lieu en juin 1943 à Lugano, lors de la conférence annuelle des Chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande. Il donne ensuite un bref exposé sur le but et l'activité du Groupement romand des études pédagogiques (G.R.E.P.) et un compte rendu vivant du XIV^e Camp des éducateurs à Vaumarcus.

Selon l'habitude, les chroniques scolaires des cantons romands, toujours bien documentées, signalent de façon saisissante les faits qui ont marqué dans l'activité des établissements d'éducation officiels, les manifestations diverses, jubilés, initiatives, etc...

La chronique de la Suisse allemande revêt cette année-ci un intérêt si spécial qu'il serait indiqué, si des raisons d'ordre pratique n'y faisaient obstacle, de la publier dans la partie générale de l'Annuaire. Notre éminent collaborateur des bords de la Limmat, M. Edouard Blaser, a porté son attention sur le problème de l'enseignement secondaire en opposant les principes énoncés par M. Louis Meylan dans son ouvrage « Les Humanités et la personne » et ceux de M. Max Zollinger dans son étude intitulée « Hochschulreife ». M. Blaser, dans ses lignes alertes, donne une idée nette du débat que la parution de ces deux ouvrages, ainsi que des écrits de MM. Hans Fischer et Fritz Enderlin sur le même thème, a soulevé dans les revues et la presse quotidienne alémanique.

Dans la cinquième et dernière partie du volume, M. G. Chevallaz, le distingué directeur de l'Ecole normale, à Lausanne, analyse avec l'autorité que chacun lui reconnaît, une quinzaine d'ouvrages, études et rapports relatifs à la psychologie, à la pédagogie et à diverses œuvres d'éducation.

Tel se présente l'Annuaire de 1943. Puisse-t-il contribuer au maintien des valeurs spirituelles dont notre pauvre monde a tant besoin en ces temps de détresse.

Octobre 1943.

L. JD.
